Bourg sur Gironde

AU FIL DES JOURS

Bulletin d'informations de la ville Bourg - N° 16 décembre 2021

Chères Bourquaises et chers Bourquais,

En 2021, la situation sanitaire s'est améliorée, toutefois il a fallu, pour cela, que toutes et tous, vous fassiez preuve de civisme en acceptant des conditions sanitaires contraignantes dans l'espoir de partager des moments de convivialité et de liberté retrouvée. Soyez-en remerciés.

Comme il est de coutume en début de mandat, une analyse budgétaire a été commandée. Elle conclut à une gestion maitrisée des dépenses de fonctionnement de la collectivité. Ce qui a permis d'absorber les récentes opérations d'ampleur menées sur la commune (Convention d'Aménagement de Bourg et notre Maison de Santé). Le bilan budgétaire de cette année s'inscrit dans la continuité des années passées en terme de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il est permis ainsi de dégager un autofinancement qui autorise raisonnablement de nouvelles dépenses.

Les conclusions de l'analyse prospective détaillent les capacités financières de la commune pour les prochaines années et offre une feuille de route claire en prévision des futurs investissements.

En février, notre maison de santé a ouvert ses portes. Nous avons donc tenu notre engagement de contribuer au maintien de la présence médicale pour notre territoire rural. C'est une réussite dont nous pouvons être fiers.

Cette année des actions ont été engagées pour améliorer la vie de nos écoliers, de nos associations et d'une façon générale de votre vie au quotidien comme le maintien du bureau de la Poste.

Notre première action en 2022 au sein du dispositif « Petites Villes de Demain » (PVD) sera l'élaboration du diagnostic territorial communal. Certains d'entre vous auront prochainement l'occasion de rencontrer le bureau d'étude CREHAM en charge de rédiger l'analyse pré-opérationnelle qui dessinera les contours de notre vision commune pour le Bourg des années à venir.

Votre contribution est importante, car c'est avec vous que nous allons construire notre village pour demain.

Enfin, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de bonnes et belles fêtes de fin d'année et j'espère, si les conditions sanitaires le permettent, vous retrouver nombreux **le dimanche 23 janvier à 11h à la citadelle** pour la cérémonie des vœux.

Pierre JOLY ◆

CITYALL

Application mobile gratuite

La Mairie de Bourg lance son application mobile CityAll pour informer les habitants en temps réel sur leur smartphone à télécharger gratuitement à partir du 15 décembre 2021.

Les citoyens pourront s'abonner au compte de la mairie et rester informés de l'actualité de la commune. Ils recevront également des alertes et des notifications en temps réel sur leur smartphone (alertes sanitaires, intempéries, événements…).

L'application permet aussi aux habitants d'effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie, de répondre à des sondages, de consulter les commerces et les associations de la ville, d'accéder aux horaires d'ouverture…

Smartphone android, taper « CityAll » dans play.google ou iphone sur l'App Store

Points d'Apport Volontaire rue Neuve et rue du 4 septembre

MISE EN SERVICE

des Points d'Apport Volontaire (PAV)

Comme beaucoup de villes au long passé, l'architecture du centre de Bourg n'est pas adaptée à la solution des conteneurs individuels de poubelles :

Face à la difficulté de les stocker à l'intérieur des immeubles, la solution très souvent privilégiée par les utilisateurs est de les laisser sur les trottoirs, qu'ils soient vides ou pleins, avec tous les désagréments qui vont avec pour les usagers de la voie publique.

Pour résoudre cette nuisance, en concertation avec le SMICVAL, la Marie s'est engagée sur la mandature précedente la mise en place de Points d'Apport Volontaire (PAV). Un minimum de 3 PAV doivent être installés pour pouvoir organiser une collecte. Le premier PAV a été placé en haut de la rue Valentin Bernard mais la crise de la pandémie a interrompu l'installation des suivants. Finalement, l'emplacement des deux autres PAV, composés d'un bac d'ordures ménagères et d'un bac de recyclage, est enfin détérminé et leur installation va avoir lieu d'ici quelques semaines :

- coin rue Neuve et rue du 4 septembre
- rue Emile Couzinet

Le choix de ces emplacements a été fait en respectant différentes contraintes réglementaires et techniques qui n'ont pas laissé beaucoup de liberté (recommandations du SMICVAL, réseaux enterrés, arbres, ...).

STOP

Rue Valentin Bernard

A près concertation avec les riverains les plus concernés, la priorité à droite entre la rue Valentin Bernard et la rue Emile Couzinet a été clarifiée par un panneau de stop. Ce changement remplit deux objectifs : insister sur la priorité des véhicules venant de la rue Emile Couzinet et ralentir le rythme des véhicules dans la rue Valentin Bernard(limité à 30km/h pour rappel). Avant de mettre en place un marquage au sol final, une période d'essai est en cours jusqu'à la fin de l'année 2021. Un premier ajustement a dû être fait sur le positionnement du panneau afin de laisser un plus grand passage aux camions du SMICVAL.

MESURES METRIQUES

Amélioration de la qualité de l'adresse dans notre commune

Sur demande du Maire, après de multiples sollicitations de la part d'administrés, un groupe de conseillers municipaux s'est formé pour reprendre la numérotation de certaines rues, après la validation en Conseil Municipal.

Ils ont commencé par l'avenue Léo Lagrange (côte de l'Artaude). L'incohérence de la numérotation existante posait des problèmes dans la livraison de colis, l'acheminement du courrier et la rapidité d'intervention des services de secours. Il a donc été décidé de faire une numérotation métrique. C'est à l'aide d'un odomètre qu'ils ont arpenté cette avenue.

À l'issue de cette mesure, et après contact avec les habitants, chacun a reçu un courrier de la mairie l'informant de la nouvelle numérotation avec les procédures administratives adéquates.

Par principe la numérotation commence côté centre ville, pour l'avenue Léo Lagrange celle-ci a débuté à proximité de la stèle de ce grand homme, pour se terminer à plus de 800 mètres au N° 827.

Certaines rues n'étant composées que de lieux-dits, il sera nécessaire de les nommer avant de leur attribuer les nouveaux numéros.

Le prochain secteur à numéroter devrait concerner la route de Croûte, longue d'environ 4 km.

EPRCF 33

Carrières souterraines et falaises de Gironde

Études et prévention des risques carrières et falaises.

Thomas Hauquin, docteur en mécanique et génie civil diplômé de l'Université de Lorraine (Ecole des Mines de Nancy) et Judith Carponsin, ingénieure géologue titulaire d'un Master 2 en Génie Géologique, Génie Civil et Environnement de l'Université de Bordeaux sont venus à plusieurs reprises regarder sous nos pieds, la Citadelle, la Fontaine, l'Éperon, la Halle, la Falaise ont été explorées et cartographiées en 3D à l'aide d'un scanner.

En effet en cas de survenue d'un sinistre (fontis, effondrement, affaissement, chute de blocs, fissuration de pavillon potentiellement dû à la présence de carrière et/ou falaise) en surface, chez un particulier ou sur une parcelle communale le syndicat EPRCF33 peut réaliser une expertise, de première urgence. Mais aussi, si vous souhaitez faire réaliser un diagnostic, une étude ou une surveillance périodique de votre carrière ou falaise, le syndicat EPRCF33 peut réaliser une expertise. Enfin si vous souhaitez faire réaliser le plan d'une carrière située sous votre propriété, c'est également possible.

Sur le site du syndicat vous trouverez le lien de l'inventaire des carrières souterraines de la Gironde. **http://eprcf33.fr**

CIMETIÈRE

sa transformation continue

Rappel BM n° 15 : l'emploi des pesticides est interdit dans l'espace public.

Les premiers travaux ont débuté au dernier trimestre.

Les graviers, environ 130 m^3, des allées ont été enlevés, une partie de ces derniers réutilisée et répartie sur la commune, l'autre laissée à disposition à Portier. L'enherbement des allées se fera naturellement. L'installation de trois composteurs va être effectuée dans les prochaines semaines et sera accompagnée de panneaux explicatifs.

Rappel : pensez à enlever vos plantes et pots déposés sur l'espace public.

CONCESSIONS

SANS PROPRIÉTAIRE

Dans le cadre de la mise à jour des fichiers des concessions funéraires, les concessionnaires ou membres de la famille dont les sépultures sont listées ci-dessous, sont priés de se présenter au service cimetière de la Mairie, ou de contacter celui-ci au 05.57.68.40.04

- Allée A : 21, 28, 61,
- Allée B : 80, 83, 116, 188,
- Allée C : 204,
- Allée D : 298, 333,
- Allée E : 374, 451, 503,
- Allée I : 467,
- Allée J : 90, 137,
- Allée L : 368, 370.

Cette liste est affichée (porte du cimetière, porte de la Mairie) diffusée sur le site internet de la commune depuis le 25/03/2021 et ce jusqu'au 31/12/2021. Sans suite, nous vous informons qu'une procédure de reprise par la commune sera entamée.

smicval

Le Smicval s'engage à aider et accompagner ses communes grâce à un certain nombre de dispositifs, d'actions et d'une aide matérielle (kits ambassadeurs Zero Waste) et financière, …

Il reste quelques kits disponibles, s'adresser au secrétariat de la mairie pour les réserver 05 57 68 40 04.

Une véritable dynamique de territoire est engagée ! Aujourd'hui presque 60% des habitants vivent dans une commune Zéro Plastique et près de 40% des habitants sur une commune Zero Waste.

Un projet de mise à disposition de composteurs individuels est à l'étude en collaboration avec le SMICVAL.

PATRIMOINE

Rénovation de la fontaine et du lavoir

Après de longs mois d'attente nous avons reçu l'avis favorable des Bâtiments de France pour effectuer les travaux de rénovation de la fontaine et du lavoir. Après consultation d'entreprises les travaux pourront débuter au prinptemps.

ETUDE DE VOIRIE

Les priorités à venir…

Afin d'organiser sur le long terme l'entretien des chaussées dévolu à la commune, une étude de voirie a été réalisée cette année pour s'appuyer sur un état des lieux de départ.
Elle liste l'ensemble des chaussées (150), leurs catégories physiques et administratives et bien sûr leur état de dégradation.

Pour décider de l'ordre des réfections à mener en fonction du budget disponible annuellement, la commission voirie et urbanisme a défini 3 critères permettant d'estimer le plus objectivement possible l'importance de ces chaussées dans la vie de la commune :

• chaussée desservant un lieu isolé, reliée à très peu d'autres chaussés (exemple : route vers « Mille secousse »)

• chaussée permettant de décharger un gros axe de circulation

• nombre d'usagers (densité d'habitations le long de la chaussée)

Bien qu'imparfaits, ces critères permettent de couvrir les différents usages d'une chaussée pour une commune rurale comme la nôtre.

Le bilan de ce travail va fournir à la commune une visibilité à long terme sur les budgets de réfection et devenir un outil pérenne de suivi de l'état de nos rues, routes et chemins.

ECONOMIE

Comment contribuer au quotidien à la revitalisation du centre bourg ?

Depuis 40 ans, le poids de l'économie est si fort que notre manière de consommer à plus d'influence que notre manière de voter, qu'on le regrette ou pas. En conséquence il est de notre responsabilité, à chacun, de garder une cohérence entre nos aspirations citoyennes, à exprimées en moyenne tous les 2 ans, et nos comportements de consommateurs, cette action se réalisant tout au long de l'année.

Or, lors des dernières élections, toutes les listes qui se sont présentées ont mis au coeur de leur projet la revitalisation du centre bourg : tous les citoyens de Bourg ont donc conscience de cet enjeu. La revitalisation du centre bourg implique de nombreuses dimensions. L'une des plus importante est le commerce de proximité, totalement dépendant de la consommation locale.

Il est donc légitime que chacun d'entre nous garde en tête cette préoccupation, au quotidien, dans ses actes de consommation, en privilégiant nos commerçants locaux et notre marché dominical, en participant aux évènements festifs organisés par les associations, les commerçants ou la mairie et en invitant son entourage à faire de même.

Aucun programme de revitalisation de centre ville ne fonctionnera sans notre implication quotidienne à faire vivre socialement et économiquement notre ville, Bourg.»

Bienvenue à nos nouveaux commerces et entreprises de proximité…

« 43 broc du coin »

Brocante des objets de seconde vie
Ouvert : Jeudi de 10h à 13h et de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h
Dimanche de 9h à 14h et de 15h30 à 18h
Tél. 06 17 66 71 71

« Cuisine et dépendance »

Restaurant - 9, place de la Libération.
Ouvert tous les jours de 12h à 14h sauf le samedi. «Le restaurant Cuisine & Dépendance vous propose une cuisine à l'ardoise avec des produits frais de saison qui se déguste sur place ou à emporter.»
Tél. 09 81 86 26 66

« Villa Burgus »

Bar à vin - 59, rue Valentin Bernard. Dans un cadre somptueux venez déguster les vins dénichés par Paul et Louis !
Ouvert du lundi au dimanche de 10h30 à 19h - contact@bourgvinsfins.com

« CV Armes 33 »

Armurerie
Articles de chasse et pêche. Vente - Achat - Réparation. **Déménagement du port, pour l'entrée du village.**
Tél. 06 20 07 39 08
34 bis, Lieu-dit La Croix Est.

UN MARCHÉ FAMILIAL

Accessible, qui doit rester attrayant !

Depuis l'année dernière, le marché dominical est fermé à la circulation afin de garantir la sécurité des usagers, pour encourager les visiteurs à venir en famille et à passer plus de temps sur place.

Pour rappel, cette fermeture suit le rythme des saisons (fermeture à 8h en horaire d'été, à 10h en horaire d'hiver). Mais l'équilibre entre sécurité et facilité d'accès pour les moins mobiles reste un sujet.

Nous avons donc mis en place, 2 arrêts minutes dédiés au marché (place du District et place Gustave Sudre) qui permettent aux personnes à mobilité réduite de garer leur véhicule au plus près du marché. Nous invitons tous les visiteurs et riverains à respecter ces zones : tout le monde n'a pas 20 ans et toutes ses jambes.

Concernant l'enrichissement de l'offre sur le marché, nous avons accueilli de nouveaux exposants cette année (miel/oeufs, vêtements, plantes aromatiques) mais nous faisons face à la redondance des demandes avec l'offre des commerçants existants.

Cependant, lors des absences des commerçants historiques, nous allons essayer de mieux nous organiser afin d'inviter des remplaçants temporaires et maintenir une offre complète.

TOURISME

Bilan 2021…

Comme chaque année, la communauté de communes en charge du tourisme produit un bilan de la saison touristique (avril – septembre 2021). En voici les éléments clés communiqués par l'office de tourisme :

- 40 escales de bateaux
- 5412 visiteurs à Bourg
- +23% par rapport à 2020
- 54% des visiteurs proviennent du Nord-Ouest de la France, suivi de l'Ile de France et de la région Nouvelle Aquitaine
- L'intérêt premier de leur séjour est la visite de famille et/ou amis, et l'attrait du tourisme «vert»

En résumé, une fréquentation en hausse par rapport à 2020 mais en retrait par rapport à 2019.

La mise en place du PassSanitaire a provoqué un ralentissement de certaines activités, notamment la fréquentation des restaurants et terrasses. Même constat chez les prestataires du territoire (communauté de communes), 36% d'entre eux a jugé cette saison plutôt satisfaisante malgré la crise sanitaire et malgré une diminution de la fréquentation et de leur chiffre d'affaires.

ENTREPRISES COMMERÇANTS ARTISANS

À VOTRE SERVICE SUR NOTRE TERRITOIRE …

Vous pouvez visualiser ou télécharger le pdf sur la page : **http://www.bourg-gironde.fr/vie-economique/commerces-et-entreprises/**

ECOLES
DES ACTIONS, DES PROJETS…

Marché de Noël
Le 16/12 maternelle à partir de 16h, à l'école élémentaire à partir de 16h30.
Au programme : vente de douceurs et de bricolages de Noël réalisés par les enfants.

Projet Epopia
Les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 participent à une aventure interactive par courrier postal, un projet pluridisciplinaire sur le thème de la nature. Les enfants deviennent les directeurs d'une réserve naturelle d'animaux après la transformation mystérieuse de la directrice en éléphante …

Le comité de lecture
Une sélection d'albums est présentée et étudiée en classe. Les élèves comme les

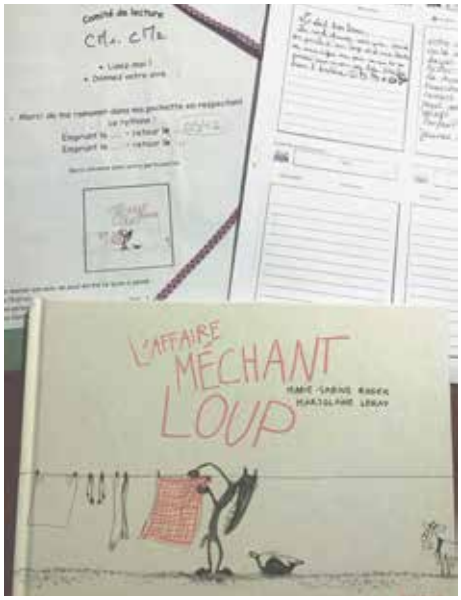

adultes sont amenés à donner leur avis sur les albums découverts. Puis des expositions et fabrications d'objets sont organisées.

Les deux classes de CM1-CM2 ainsi que les classes de GS-CP et de CP-CE1
participent à des projets de lecture qui ont pour objectif de susciter le goût de la lecture et de développer des compétences dans de nombreux champs disciplinaires.

Projet livres en citadelles
des rencontres avec un auteur ou un illustrateur ont eu lieu en classe les 11 et 12 décembre 2021.

Mini-concerts
Participation de 4 classes à une sortie mini-concerts au théâtre fémina. Spectacle de Pierre et le loup pour 3 classes ce 15/11/2021 et de
Robin des bois le 11/01/2022 pour la dernière.

En maternelle
Il s'agira de lier contes, art et développement durable au cours des projets de l'année. Les enfants sont sortis une première fois pour nettoyer les abords de l'école le 23 septembre. Puis au parc de l'Esconge pour une sortie automnale sous le signe du Landart.

BREVES…
Bon à savoir !

Bonne nouvelle
À la suite de notre questionnement sur la nuisance sonore liée à une activité de Ball trap sur la presqu'île d'AMBES, le Maire d'AMBES nous informe qu'il a mis fin à la convention de mise à disposition des terrains du lieu-dit Beauvoir, lieu de pratique des activités du club de Ball trap.

Inscription sur les listes électorales
Jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Subventions G3C
Grand Cubzaguais Communauté de Communes a débuté sa campagne des subventions aux associations 2022. La date butoir, de retour des dossiers de demande de subvention est fixée au vendredi 7 janvier 2022.
Les associations du territoire peuvent donc, dès à présent télécharger le dossier de demande de subvention et toutes les pièces de demande de soutien à la vie associative, sur le site internet de la collectivité, à l'adresse suivante
www.grand-cubzaguais.fr
(**informations, en actualité, en 1ère page du site internet).

Vous aussi devenez Sapeur-Pompier Volontaire
Bienvenue au Centre d'Incendie et de secours de Bourg. Chaque jour des femmes et des hommes exercent une même passion, vivent une même expérience humaine au service des personnes et des biens. Les sapeurs-pompiers Bourquais assurent les secours sur 13 communes : Bayon-sur-Gironde, Bourg, Comps, Gauriac, Lansac, Mombrier, Prignac, Marcamps, Pugnac, Samonac, Saint Seurin-de-Bourg, Saint Trojan, Tauriac, Teuillac.

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

22, Boulevard Pierre 1er
33081 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05 56 01 84 40 - direction@sdis33.fr
sdis33.fr

A.P.E. devient A.P.E.E.B.

Association de Parents d'Elèves des Ecoles de Bourg

L'APEEB a pour but de faciliter les échanges, et y relayer vos questions ou demandes, entre les parents d'élèves et les écoles, maternelle et élémentaire, sur les sujets tels que l'accueil, la sécurité, le règlement, l'organisation, l'environnement scolaire ou périscolaire, le protocole sanitaire, les conseils d'écoles.

Le bureau de l'association de parents des écoles de Bourg a été renouvelé.

Le bureau prépare la communication, l'organisation, l'administration et les propositions de projets, de manifestations, des animations et ou des actions de l'APEEB.

L'APE devient L'APEEB pour : Association de Parents d'Elèves des Ecoles de Bourg.
Les membres du bureau restent des adhérents au même titre que chaque parent d'élèves.
• Présidente : Emilie Dufour, parent de Eliza CM2, Augustin Ms.
• Président adjoint : Mehdi Meghazi, parent de Janelle CM1, Eden Gs.
• Trésorière : Charlotte Sauvaget, parent de Sofiane CM2.
• Trésorier adjoint : Delphine Tamponnet, parent d'Emile CM2.
• Secrétaire : Ingrid Bailleul, parent de Justine CM2.
• Secrétaire adjointe : Amandine Joré, parent de Lucie et Camille Ms et Manon Cm1

Autre changement : la liste des parents délégués élus en octobre 2021.
Ils assistent aux conseils d'école et représenteront toute l'année, tous les parents dans les instances scolaires...
• Titulaires : Tamponnet Delphine, Dufour Emilie, Dufour Julien, Donatella Matti Lea, Joré Amandine, Meghazi Mehdi, Bloudeau Lea, Bailleul Ingrid, Raymond Cecile. Margry Claire.
• Suppléants : Doussang-Lucas Pascale, Noel Jenny, Gendron Arnaud, Donckers Marthe, Lucas Fréderic, Cadic Vanessa, Sauvaget Charlotte et Gasquet Melody.

L'adhésion à l'association des écoles de Bourg est gratuite et possible tout au long de l'année.

L'organisation des manifestations et actions diverses et variées...
Dans certains cas, apporter un soutien aux enseignants, dans l'élaboration d'un meilleur cadre de travail dans l'intérêt de tous.

Des actions sont envisagées, et seront proposées à tous, pour faire vivre L'APEEB.

Pour cela, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, chacun peut faire bénéficier l'association, de ses idées, de ses talents, de ses compétences et de son temps...

En outre, il y a plusieurs façons différentes d'accompagner l'APEEB dans ses actions, une participation bénévole, régulière ou ponctuelle, selon les activités proposées, donner de son temps, faire un don financier pour soutenir un projet, participer en cuisinant les gâteaux crêpes, etc…

Participer en aidant matériellement, prêt d'outils, de matières ou matériaux, de savoir-faire, l'expérience de chacun peut être très utile, dans beaucoup de domaines.

Certaines actions ont déjà été proposées, les années précédentes, de nouvelles émergent. Nous avons besoin de vos retours pour concrétiser ces projets, toutes les questions sont pertinentes et tous vos commentaires sont bienvenus...

Actions et animations à venir

Participation à " Noël à Bourg" avec :
- des stands d'activités de décorations de Noël,
- des lectures de contes pour les plus petits,
-Un atelier furoshiki,
-Un stand photomaton et accessoires...

Et le dimanche : un stand vente de vin et chocolat chaud,

Le retour d'un carnaval et d'un défilé
(Selon les possibilités et l'état de la situation sanitaire)

Retour des sorties familles
Ventes INITIATIVES. (calendriers, torchons, diverses articles vendus aux bénéfices de l'apeeb)
Sorties culturelles et spectacles.
Tombola ou de braderies,
Course d'orientation dans le village et le parc de l'Esconge,
Opérations de ramassages des déchets, dans les rues autour de l'école, selon le succès, à étendre à tout le village... suivi d'un goûter pour remercier les participants de leurs efforts.
Participation des enfants et familles intéressés, aux jardins partagés de Bourg.
Organisation d'une fête de fin d'année,
Etc… Liste non exhaustive

Nous sommes impatients de vous rencontrer, de partager et d'échanger nos idées, de recueillir les vôtres, dans un esprit d'équipe et une ambiance détendue, dans l'intérêt des enfants et des activités proposées au sein de L'APEEB.

En préparation, le nouveau site de L'APEEB et l'Hashtag #APEEB33, pour partager toutes nos photos lors des actions...

À vous de jouer, à vos idées .
Contactez-nous : à la sortie de l'école...
ou ape.ecoles.bourg@gmail.com

CONSEIL CITOYEN

DES NEWS DU 3C !

Des membres du Conseil Citoyen Communal se sont réunis à plusieurs reprises depuis début septembre autour de la réalisation d'un sentier des senteurs dans le village et ses hameaux. La création d'une association « Bourg inspire » est en cours de réflexion

Pour rappel, le 3C est encadré par une charte approuvée par les élus municipaux : « Il a pour mission de : Stimuler et encourager les initiatives citoyennes / Co-construire avec l'équipe municipale / Informer, consulter les habitants (consultation / concertation / délibération) / Interpeller la Municipalité sur des questions d'intérêt général.

Les premiers projets qui ont émergé au fil des réunions portent une attention particulière à notre village en tant que pépite patrimoniale à valoriser. Désormais, pour passer de l'idée à l'action, le 3C a retenu le projet de créer un parcours senteur. En écho à l'autorisation de végétaliser les trottoirs, ce parcours propose une ballade olfactive qui permettra de découvrir le village autrement.

Une déambulation dans les rues du village a été organisée afin de repérer les espaces publics et privés qui pourraient accueillir une escale pour le plaisir du nez et des yeux devant une maison chargée d'histoire, un modillon discret, l'apparition soudaine de nouveaux paysages dès qu'on prend le temps de poser le regard. Un parcours qui remue les sens et ouvre des perspectives.

Pour réaliser ce projet, apparemment simple, l'expertise de jardiniers, parfumeurs et historiens sera sollicitée. Des partenariats avec les écoles, l'Epahd, les associations sont également envisagés. Et pourquoi ne pas inventer le label « Village historique parfumé » ?
En débat, la création d'une association « Bourg inspire ». Cette association pourrait servir de support à tous projets d'embellissement et de mieux vivre au village. Elle permettra aux actions de se développer, de tisser des partenariats et d'accéder à des demandes de financement.

Un clin d'oeil pour finir sur le succès des jardins partagés, projet porté par le CCAS et présenté au 3C l'été dernier.

Si vous voulez vous lancer sur « Le sentier des senteurs » ou si vous portez d'autres propositions, n'hésitez pas à contacter le 3C !

conseilcitoyenbourg@gmail.com
06 95 38 21 10

CONSEIL MUNICIPAL

Pierre JOLY
Maire
Grands projets-Finances

Christelle GRILLET
Première Adjointe
Enfance et Éducation

Yves VEYRY
Deuxième Adjoint
Communication
et Participation Citoyenne

Laurence DARHAN
Troisième Adjointe
CCAS - Gestion des Affaires Sociales, Solidarité et Jeunesse

Florent DOTTO
Quatrième Adjoint
Économie, Tourisme

Stéphanie GRIMARD
Cinquième Adjointe
Voirie, Bâtiments communaux
Patrimoine et Urbanisme

Cécile SEGUIN
Conseillère Municipale Déléguée
Associations Culturelles et Sportives
Animation et Culture

Nadine MAGUIS
Conseillère Municipale Déléguée
Finances

Arnaud BARBERY
Conseiller Municipal
Gestion du Port

Dominique QUEYLA
Conseiller Municipal

Alain GARCIA
Conseiller Municipal

Joëlle GUIGOU
Conseillère Municipale

Frédéric MOREAU
Conseiller Municipal

Valérie BIGLIARDI
Conseillère Municipale

Xavier SANGUIGNE
Conseiller Municipal

Emmanuelle PHOTSAVANG
Conseillère Municipale

David ALLAIN
Conseiller Municipal

Émeline PELEAU
Conseillère Municipale

Thierry TRICOT
Conseiller Municipal

L'ACTU DU CCAS

Rencontres et jardins partagés, c'est parti …

… bien plus qu'un jardin partagé, ce fut une semaine de partage riche en émotion. Deux temps forts ont marqué les vacances de la Toussaint à Bourg.

Le démarrage des jardins sur la cour du haut (à côté de la citadelle) et l'accueil de jeunes mineurs non accompagnés venus de Béthune. Quelques Bourquais, des membres de l'association « Place aux jardins » et eux se sont rassemblés autour du projet. Tous ont préparé les bacs, scié, vissé, cloué, agrafé, dans le but de pouvoir remplir les box de terre afin de commencer les premières plantations (fèves, oignons, ail, blettes…).

Nous remercions Jamil, Oumar, Omar, Mohamed, Sidi, Ishaq, Ramatullah, accompagnés de Ismahane et Laura pour leur participation active dès le début du projet.

Ces journées ont été aussi l'occasion, pendant la pause méridienne, de déguster quelques bons plats et pâtisseries sortis du panier, d'échanger des conseils culinaires, et ainsi de vivre des moments conviviaux, toujours dans un excellent état d'esprit.

Nous avons également commencé à préparer le jardin du bas. Les arbres fruitiers ont été choisis par les jardiniers sur les conseils des professionnels aguerris en permaculture et agro culture. Les plantations sont prévues en février.

Un grand merci également aux viticulteurs du Château « Peybonhomne », de la Cave de « Tutiac », du Château « Sauman », celui de « Grand Launay », de « Barbe » et de « La Croix David » qui ont répondu à notre appel et nous ont cédé des boxs palettes de stockage pour notre jardin.

Appel aux dons de matériel de jardin

Vous avez certainement une bêche qui rouille bêtement au fond de la cabane ou une houe dont vous vous demandez bien à quoi cela peut servir… Et bien voici l'occasion rêvée d'aider des jardiniers dans leur démarche et de découvrir le futur jardin pédagogique. Faites-nous don de vos vieux outils* et nous leur redonnerons une nouvelle vie !
Et si vous avez un peu d'expérience ou tout simplement un peu de temps, rejoignez l'équipe pour nous aider à réaliser ce beau projet.
*pelles, pelles bêches, râteaux, houes, serfouettes, fourches-bêches, fourches droites, grelinettes, brouettes, binettes, arrosoirs, sécateurs, scies, tarières, vieilles armoires pour ranger le matériel, petits outillages….

ASEPT 2022 POUR LES + DE 55 ANS

L'ASEPT Gironde (Association Santé Education et Prévention sur le Territoire) a pour mission d'agir en faveur de la prévention santé des seniors de plus de 55 ans sur le territoire. Ses actions sont GRATUITES car elles sont financées par les caisses de retraites. Le CCAS, en partenariat avec l'ASEPT vous propose son programme pour les 6 premiers mois de l'année 2022.

Intitulé	Thématique	Nombre séances	Date(s) et lieu(x)	Durée	Nbre de pers.	Tarif
RÉUNION D'INFORMATION	Journée sur les risques routiers en partenariat avec l'AMSRA (Association Maison Sécurité Routière Aquitaine) Sensibiliser les seniors aux problématiques liées à l'âge dans le cadre de leurs déplacements. Faire prendre conscience aux usagers de la route de tous les éléments qui perturbent l'attention du conducteur et sont passibles de générer des accidents. L'AMSRA possède plusieurs matériels pour mettre les participants en situations afin de renforcer l'apport théorique (simulateurs, quizz, diaporama…)	1	**07/01/22** **SALLE DES CHAIS DE PORTIER**	10h à 12h et de 14h à 16h	ILLIMITÉ	GRATUIT
CONFÉRENCE DÉBAT	Votre santé à de l'avenir : Quels sont les gestes et comportements à adopter pour vivre longtemps en bonne santé ? Par où et à quel âge commencer ? Animée par une professionnelle de santé qui répondra à toutes vos questions.	1	**20/01/22** **SALLE DES CHAIS DE PORTIER**	10h à 11h30		
SPECTACLE GRATUIT	Par la compagnie ENNSEULMOT Nous abordons les questions de la prévention, du « prendre soin », dans le cadre intimiste sensible et drôle, et créons un spectacle unique et éphémère. Les anecdotes et les histoires du public sont transposées sur scènes, et le spectacle met en lumière leur humanité et leur universalité avec humour et sensibilité.	1	**27/01/22** **SALLE DE LA CITADELLE**			
RÉUNION D'INFORMATION	« Mes petites pilules et moi : le médicament, mode d'emploi ? » Le médicament, un produit pas comme les autres. Mieux comprendre les messages de bon usage Les seniors et les médicaments, pour une automédication sans risque.	1	11/03/22 **SALLE DE REUNION AU MAS**	14h à 16h		
ATELIER NUMERIQUE DEBUTANT CYCLE A SUIVRE DANS SON INTÉGRALITÉ	Savoir se connecter, découvrir comment naviguer en autonomie sur internet, découvrir les réseaux sociaux, savoir télécharger et utiliser les applications : jeux, musique, recettes de cuisine … Apprendre à gérer ses droits en ligne : espace santé, espace retraite, services publics … Accéder aux actualités nationales et locales, naviguer sur le site de sa commune et des associations locales. S'informer des actions proches de chez soi et s'inscrire en ligne	6	**25/01/22** **01/02/22** **08/02/22** **15/02/22** **01/03/22** **08/03/22** **SALLE DE REUNION AU MAS**	2h/sem 13h30 à 15h30 OU 15h45 à 17h45	Gpe 8	
ATELIER NUMERIQUE PERFECTIONNEMENT CYCLE A SUIVRE DANS SON INTÉGRALITÉ	Perfectionner l'utilisation des mails, optimiser le classement de ses documents en sachant les numériser, les télécharger et effectuer une capture d'écran Echanger avec ses proches via les applications vidéo ou consulter un professionnel de santé à distance, savoir protéger vos données personnelles, à identifier les risques d'internet Gérer vos droits en ligne …	10	**15/03/22** **22/03/22** **29/03/22** **05/04/22** **12/04/22** **SALLE DE REUNION AU MAS**	2h/sem 13h30 à 15h30 OU 15h45 à 17h45	Gpe 8	
ATELIER MÉMOIRE CYCLE A SUIVRE DANS SON INTÉGRALITÉ	Stimuler l'ensemble des fonctions du cerveau (l'attention, la perception, le langage, la mémoire, la logique). Apprendre à se créer des repères pour retrouver des objets égarés Se souvenir des choses à faire à partir d'associations d'idées. Constituer « une boite à outils » pour préserver sa mémoire. Une stratégie de mémorisation, un exemple d'utilisation dans la vie courante.	11	**28/01/22** **SALLE DES CHAIS DE PORTIER** **01, 08 ET 15/02/22** **01-08-15-22 ET 29/03/22** **05 ET 12/04/22** **SALLE DES CHAIS DE PORTIER**	10h à 12h et de 14h à 16h 10h30 à 12h30	Gpe 12	

Vous avez une chambre disponible ? Nous avons besoin de vous !

Le dispositif « chambre chez l'habitant » se développe en Nouvelle Aquitaine. Il consiste en la mise à disposition, par des particuliers (locataire ou propriétaire) d'une chambre meublée pour un jeune en insertion (stagiaire, apprenti, salarié, intérimaire…). Cela peut être pour quelques semaines, quelques mois, tout est possible, il suffit de l'indiquer en amont.

Le jeune logé contribue aux frais (dans la limite de plafond fixé), et le logeur bénéficie d'un avantage fiscal.

Une association tierce fait la mise en relation entre les jeunes et les logeurs, et met en œuvre l'organisation administrative de cette cohabitation : visite préalable du logement, mise en relation avec un jeune, signature du bail, charte d'engagement des 2 parties, suivi du binôme…

Pour votre commune, c'est le CLLAJ de la Haute Gironde qui est en charge d'assurer cette mission d'intermédiation, n'hésitez pas à joindre ce service de la Mission Locale de la Haute Gironde pour plus d'infos.

Emma LESLIE : 05 57 42 89 75

Ce dispositif est financé par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et mis en œuvre par l'Union Régionale des habitats Jeunes de Nouvelle Aquitaine.

Repas des ainés Annulation

Face au contexte sanitaire incertain et afin de préserver la sécurité et la santé de tous, l'équipe municipale, en lien avec le CCAS de Bourg, a le regret de devoir annuler le repas des aînés du 15 janvier prochain.

Nous sommes profondément déçus de ce choix et dans l'attente de pouvoir se réunir autour d'un moment convivial, il a été décidé comme l'an dernier, de livrer à domicile de nos aînés une plante ou des chocolats pour les fêtes de fin d'année.

Nouveau à Bourg, la Clef des champs

L'association basée depuis 1983 à Tauriac déménage à Bourg à partir du mois de janvier au 54 rue Valentin Bernard. La clef des champs est labellisée Espace de Vie Sociale (EVS), elle a pour but entre autre de favoriser le lien social, contribuer à la réalisation de projets personnels, familiaux, liés à la culture, aux loisirs et à l'emploi. Nous lui souhaitons la bienvenue et sommes impatient de partager des projets communs.

Tél. 05 57 68 39 39

100 ans et en pleine forme !!!

Vendredi 24 septembre, Pierre Joly, Maire, Président du CCAS, a rendu visite à Madame Alberte LEGRAND, pour fêter ses 100 ans. A cette occasion, Monsieur le Maire lui a remis un magnifique bouquet de fleurs ainsi que des figues de Bourg.

A nouveau, nous lui adressons un très joyeux anniversaire, qu'elle garde son sourire, son humour et sa joie de vivre.

Naissance à Bourg

Une petite Bourquaise, Agathe Barsacq est née dans notre village, le 18 novembre dernier. L'évènement est assez rare pour être souligné
Rendez-vous avait été pris ce vendredi 26 novembre au matin, chez la famille Garcia / Barsacq pour faire connaissance avec cette jolie petite fille et sa famille. Des chèques cadeaux et un bouquet de fleurs ont été remis aux heureux parents
Félicitations aux parents et à sa grande sœur Solène.

RÉTROSPECTIVES
des animations 2021

En 2021, il ne fut pas facile de programmer des animations à Bourg ; La Covid toujours sources de restrictions à empêcher certains évènements traditionnels.

Toutefois, un marché dominical de printemps, la fête de la musique, le repas du 14 juillet sous et autour de la halle, la fête foraine, ont pu se dérouler. Par contre cette année encore pas de foire Troque sel ni de feu d'artifice car il aurait fallu fermer les sites et procéder au contrôle du pass sanitaire. Autant dire que le nombre de personnes nécessaire pour répondre à cette demande préfectorale était difficile à réunir.
Seule l'association des Jeunes agriculteurs a maintenu la nuit du terroir avec cette condition ce qui leur a demandé un nombre important de bénévoles et cette contrainte de contrôle est sans aucun doute l'une des causes de la baisse de la fréquentation de cet événement.
Nous travaillons à la programmation de l'année 2022 avec l'espoir d'un retour à la normale et de revoir toujours plus de Bourquais sur les animations.

Troque sel

2020, 2021 pas d'organisation possible de la traditionnelle foire Troque sel ; Covid, absence de commerçants…
Par contre en 2022, nous envisageons bien un retour de cet événement traditionnel. Quelle en sera la forme ? qu'allons-nous proposer ? Autant de questions qui sont entre les mains de tous, membres du 3 C, habitants, commerçants, associations, élus, sont invités à faire des suggestions, des propositions concrètes. S'il était possible de créer un comité d'organisation autour de cette date, ce serait une bonne chose. Ceci est donc un appel à toutes les bonnes volontés.

Fêtons le fleuve

Pendant les journées du patrimoine, il est habituel de pouvoir visiter le musée des calèches et en se baladant dans Bourg on peut noter la présence de sites remarquables. Cette année nous avons souhaité y rajouter un événement nommé « Fêtons le fleuve ». L'installation du « Troquet Vagabond » et son festival de bières artisanales, un quiz animé par les Troubajoueurs, le DJ Supergreen, une exposition, installée jusqu'au 15 novembre, des photographies représentant divers sites des deux berges de la rivière, de Phred Dupuis et Alain Cotten, une pièce de théâtre de la compagnie Imagine « Quai de longitudes » pour découvrir la vie des marins au long cours du territoire, des balades fluviales avec le Club nautique et les moules frites du FC Alliance du Moron, composaient le menu des animations de cet événement.
Faire découvrir notre port, sa rivière et son rôle majeur dans l'histoire de Bourg est l'objectif de cette manifestation que nous allons proposer aussi en 2022. Nous sommes d'ores et déjà à la recherche de tout ce qui pourrait venir l'enrichir.

Weekend solidaire

Alertés par « Les Restos du cœur » sur le manque de dons tels que jouets, produits d'hygiène pour adultes et conserves, le CCAS et la commission animations de la municipalité ont décidé d'organiser, le 16 octobre, un concert solidaire. C'est « Black Jack » qui rend hommage au groupe AC/DC qui a été choisi et a fait vibrer la ville. Les « Restos du cœur » sont satisfaits car ils ont pu ainsi récupérer plus de 320 kg de dons.
Le lendemain, le 17 octobre, une marche rose à l'initiative de l'association « Gym' Plaisir » réunissait plus de 40 personnes et la balade se terminait à la Citadelle pour le vernissage de l'exposition des photos de Philippe Casteix « Avant/Après » dans le cadre de « Fenêtres sur vue » organisé par le Musée des calèches et la bibliothèque de Bourg.
Pendant ce temps-là, sur le marché, « Agir cancer Gironde » récupérait des bouchons pour les recycler et faire des dons à l'institut Bergonié et la « Ligue contre le cancer » présentait ses actions. Un weekend solidaire qui aura permis de récolter 430€ de dons et qui sera de nouveau organisé en 2022.

Les 6 prochains mois

On vous laisse passer l'hiver au chaud et dès le 20 mars, retour du printemps avec un marché dominical animé par le bouzouki de la musique grecque et la découverte des spécialités culinaires de ce pays.
En mai, se profile l'organisation d'un rassemblement de cyclomoteurs anciens et de 2cv, organisé par l'association des « Petits cubes de L'Estuaire », le « Bourg'joie » et la Mairie.
La fête de la musique, en juin, sera de nouveau proposée.
Ce sont là les infos que nous connaissons. Bien sûr, nous ne pouvons pas vous annoncer ce que vont vous proposer les nombreuses associations de Bourg, ou encore la maison du vin.

VOUS CHERCHEZ UNE ASSOCIATION ?

CONTACS DIRECTS…

Vous pouvez visualiser ou télécharger le pdf sur la page :
http://www.bourg-gironde.fr/culture-loisirs/associations/

MUSÉE

Une expérience immersive…

Après une année 2021 une nouvelle fois marquée par la pandémie Covid-19, mais qui nous aura tout de même permis de nous retrouver lors de « Fenêtres avec Vue sur… Enfantillages » :
- La projection de films d'animation tchèques.
- Le vernissage de l'exposition de Philippe Castex « Bourg Rien n'a changé. Rien n'est pareil » toujours visible dans le Parc de la Citadelle, sur le mur extérieur du Musée.
- Le spectacle Ô par la Compagnie La Volubile.

Le tout, ainsi que le traditionnel verre accompagné de gourmandises, offert par la municipalité et mis en place par le service culturel musée & bibliothèque.

Que vous dire de plus sinon que nous vous attendons en 2022 avec beaucoup d'espoirs, dont celui de nous retrouver à partir du 1er week-end de mars, non seulement pour les visites guidées, mais aussi pour des projets auxquels nous réfléchissons au moment où nous écrivons ces mots.

Le premier sera un spectacle étonnant que nous vous conseillons de ne pas manquer :
Dans le cadre de Péripé'Cirque ; de la programmation du Champs de Foire – St. André-de-Cubzac

Dédale, L'expérience immersive, par la Cie Bivouac
Samedi 05 mars 2022*
14h, 14h30, 15h, 15h30, 16h30, 17h, 17h30 & 18h
***Réservation sur le site du Champ de Foire**

« C'est à travers le récit des personnes habitant un territoire que la compagnie circassienne convoque la mémoire collective et authentique d'un lieu. Ce lieu, nous faisons le pari que vous y avez peu mis les pieds, la tête, les oreilles, les mains, les yeux. Un bond vers un défi déroutant à l'atmosphère singulière - voire absurde - révélant un monde à la frontière entre le réel et l'imaginaire.
Une plongée insolite dans l'obscurité dont nous nous souviendrons sûrement ! »

En attendant cet événement, nous vous souhaitons à toutes et tous de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous disons à très vite.

Le Musée de la Citadelle est ouvert :
Tous les jours du 1er juin au 30 septembre
Le week-end en mars, avril, mai et octobre
Visites guidées à 10h00 – 11h30 – 14h00 – 15h30 et 17h00
Réservation fortement conseillée de même que le paiement par Carte Bancaire. Téléphone : 05 57 68 23 57

BIBLIOTHÈQUE

Gratuité d'accès…

Gratuité d'accès, des prêts, des animations et des ressources numériques proposées par le département sur biblio.gironde pour toutes et tous !

Afin de rendre l'offre culturelle « accessible à tous », les élus de la commission culture proposent au vote le 23 décembre 2021, la gratuité de l'inscription à la Bibliothèque : un symbole d'égalité d'accès à la culture, aux savoirs et aux loisirs pour tous.
Votre bibliothèque est ouverte : LUNDI de 14h à 18h, MERCREDI de 15h à 19h, VENDREDI de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires, MERCREDI de 15h à 19h

Comme un air de presque comme avant à la Bibliothèque :

DES DOUDOUS ET DES LIVRES 0-3 ans
Les animations autour des livres pour les tout-petits de 0 à 3 ans : « Des Doudous et des Livres » ont pu reprendre.
Chaque mois un thème, deux rendez-vous pour découvrir, écouter, voir des histoires, des comptines, des livres…
Prochain rendez-vous : « Jamais sans mon nounours ! »
Mardi 11 Janvier 2022 et Mardi 18 janvier 2022 à 10h au Chais de Portier.
En attendant l'assouplissement du protocole sanitaire et le retour des animations à la bibliothèque, ces précieux moments partagés se déroulent aux Chais de Portier.
Information et inscription (obligatoire) au 05.57.68.20.26
ou bibliotheque@bourg-gironde.fr

ACCUEIL DES CLASSES
Après une année d'animations autour des livres et de la littérature en itinérance dans les écoles maternelles et élémentaires avec de petites sélections de livres, les élèves de l'école élémentaire ont enfin pu retrouver leur espace jeunesse à la bibliothèque.
Un moment privilégié pour découvrir le plaisir de lire…

LIRE ELIRE…
Une belle sélection de livres visuellement remarquables pour une quarantaine d'enfants âgés de 6 à 16 ans, une démarche citoyenne proposée par biblio.gironde avec 4 sélections de 3 livres à découvrir, une élection pour voter pour son livre préféré dans chaque sélection, une lecture théâtralisée proposée par la compagnie EZIKA… Voici les ingrédients nécessaires pour développer son esprit critique, exprimer son choix et découvrir une interprétation artistique des ouvrages de la sélection.
La bibliothèque renouvelle sa participation à LIRE élire 2022, rendez-vous en mars à la bibliothèque pour les inscriptions.

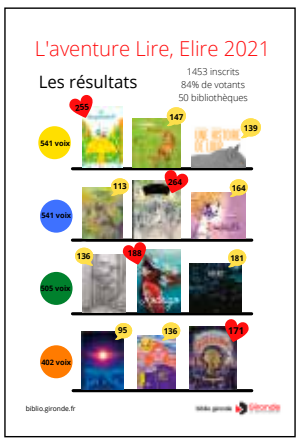

SPORT
Gym'Plaisir recoit le label

Le Label Qualité Club Sport Santé valorise les clubs EPGV pour la qualité de leur fonctionnement associatif. Il est décerné par les Comités Départementaux de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) à ses clubs affiliés.

Martine BURGEL, Présidente du Comité EPGV 33, est venue remettre cette distinction au club Gym'Plaisir de Bourg, le mardi 7 décembre 2021 à la salle des Chais de Portier, en présence du maire et de l'animatrice Laetitia ZAMBON. Cette démarche de labellisation se veut exigeante et est valable 4 ans. Les clubs sont évalués sur la base de 10 critères obligatoires ainsi que 16 autres critères dits de «valeur ajoutée» dont 8 au moins sont relatifs au Sport Santé, ainsi que l'accueil des licenciés, l'apport de conseils personnalisés aux pratiquants, la formation continue des animateurs sportifs..., de très nombreux points sont passés au crible.
L'Association Gym'Plaisir propose des séances de gymnastique pour adultes, « Bien Etre », Pilates, gym douce et « Pitchouns », encadrées par des animatrices diplômées d'Education Physique, dans ces disciplines.
Avec 2 séances d'essai gratuites, vous pouvez choisir votre activité, pour renouer avec le sport, même en cours d'année. Les tarifs sont adaptés.
- Gym « Bien-Etre », pour adultes actifs : assouplissements, musculation, exercices cardio, relaxation…. les jeudis à 18h45 dans la salle de judo au port,
- Pilates, pour adultes : gymnastique douce, musculature profonde, équilibre, tonus musculaire… les jeudis à 20h dans la salle des Chais de Portier,
- Pilates et Gym douce : entretien, équilibre, prévention des chutes, souplesse… les mardis à 14h30 dans la salle des Chais de Portier.

Et nouveau cours, cette année pour les enfants :
- Gym « Pitchouns », enfants de 3 à 6 ans : développement motricité, esprit d'équipe, équilibre, déplacements lors de jeux dynamiques et ludiques… les lundis à 17h dans la salle de judo.

Règles sanitaires en vigueur : Passe covid valide, tenue adaptée, bouteille d'eau, tapis de sol (pour la salle des Chais de Portier). Et bonne humeur.
Possibilité de suivre les programmes Sport Santé chez soi : séances en ligne, défis sur 8 semaines, accessibles quel que soit le niveau, à faire quand on veut où on veut. Une offre spécifique réservée aux licenciés.
Gym'Plaisir vous accueille et vous renseigne. Tel. : 05 57 58 83 46 ou 06 71 09 09 20 ou gymplaisir@laposte.net

POSTE
Notre bureau de Poste en danger

Depuis le transfert de La Poste en Société Anonyme en 2011, les fermetures de bureaux se sont accélérées.
En 2000 il y avait plus de 17 000 bureaux de Poste assurant un service public de proximité, répartis sur l'ensemble du pays ; en 2019 il en reste moins de 8 000 : plus de 9 500 bureaux ont été fermés en France.

Mi-mars, le couperet tombe : un courrier du Groupe La Poste nous fait part d'une baisse significative de la fréquentation de notre bureau (-45% hors Covid) et nous pose un ultimatum : si la commune veut conserver les 26h d'ouverture de son bureau, elle doit basculer en Agence Postale Communale et assurer à ses frais le service public, ou être transféré dans un commerce du village. Ce changement de statut s'accompagne d'une perte drastique des services rendus par la Poste.

Au fil des ans on assiste à une véritable mise à mort de notre bureau ouvert depuis mai 1777 :
- 2012, suppression du conseiller financier ;
- 2015, non remplacement d'un guichetier. Actuellement une seule personne est en charge de la totalité des opérations.
- refus d'implanter un distributeur de billets, malgré un emplacement privilégié au centre ville, avec des places de parking, des commerces, deux petits marchés en semaine et un grand marché dominical.

Fin mars, le conseil municipal est alerté ; une pétition « Pour le maintien du bureau de Poste » est rapidement proposée aux habitants ; une motion pour le maintien d'un service public postal de qualité et de proximité est adoptée lors du conseil d'avril. Trois représentants de la commune rencontrent la sous-préfète puis la députée pour leur demander d'intervenir auprès de la Direction Départementale de la Poste.
Afin de nous faire une opinion, nous avons rencontré les représentants régionaux et territoriaux de La Poste, puis les responsables syndicaux, consulté les maires de communes touchées par le désengagement de La Poste et étudié les différentes réponses mises en place.
Un courrier a été envoyé à Mme la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, avec copies aux sénateurs(trices) de la Gironde, notre députée.
A ce jour aucune réponse décisive...

Notre commune voit sa population croître régulièrement et est entrée dans une logique de redynamisation de son centre ville dans le cadre de « Petites Villes de demain », bénéficiant d'un soutien financier de l'État pour la réalisation de ses projets de revitalisation et de développement.
La décision du Groupe La Poste va à l'encontre de ces mesures.

Votre conseil municipal ne souhaite pas d'un ersatz de bureau de poste. Nous avons décliné l'offre de La Poste et souhaité maintenir un service complet avec, pour conséquence des horaires réduits.
Nous comptons sur vous pour traiter vos opérations au bureau de Poste de Bourg. Si la fréquentation augmente, peut-être pourrons nous voir l'amplitude des horaires d'ouverture augmenter.

TRIBUNE
de l'opposition

Depuis que nous avons été élus, nous n'avons pas eu l'occasion de nous exprimer dans cette tribune. Nous étions dans une phase de mise en place et d'intégration au sein du conseil municipal.

Nous siégeons et participons avec assiduité aux travaux des différentes commissions et instances municipales, ainsi qu'au sein de Grand Cubzaguais Communauté de communes.

Nous défendons les intérêts de tous pour un mieux vivre dans notre commune et garder son esprit « village ».

Nous sommes mobilisés pour le maintien des services publics mis à mal par la politique du maire réélu. Devant son immobilité face à la menace qui planait sur le projet de fermeture du bureau de poste communal ou de réduction de ses heures d'ouverture, nous avons alerté l'ensemble du conseil, proposé et fait voter une motion pour le maintien d'un service public postal de proximité et de qualité, poussé à rencontrer mesdames la sous-préfète et la députée.

La Poste ferme partout où c'est possible, si le conseil municipal le valide. Grâce à la mobilisation des élus, nous n'avons pas accepté la proposition de la Poste et pu ainsi conserver un accès à un service public de qualité, sans surcoût pour notre commune, mais avec une amplitude horaire diminuée.

Nous vous rendrons compte régulièrement et nous sommes à votre écoute si vous souhaitez nous rencontrer pour échanger sur des sujets qui vous tiennent à cœur.

Dans un contexte sanitaire, social et économique détérioré, nous avons plus que jamais besoin de voir qu'un autre avenir est possible, porté par l'écologie sociale et la démocratie de proximité.

C'est avec vous que nous réveillerons Bourg ! Vous pouvez compter sur nous !

Emmanuelle Photsavang

David Allain

Thierry Tricot

Emeline Peleau

david.allain@bourg-gironde.fr
emeline.peleau@bourg-gironde.fr
emmanuelle.photsavang@bourg-gironde.fr
thierry.tricot@bourg-gironde.fr

INFOS PRATIQUES
NUMÉROS D'URGENCE, INFORMATIONS MÉDICALES, PROFESSIONNELS DE SANTÉ

INFORMATIONS MÉDICALES

Police 17
Gendarmerie 05 57 94 06 75
Pompiers 18 ou 112
Samu Social 115
Centre Anti-poison 05 56 96 40 80
Hôpitaux : Blaye 05 57 33 40 00
Lormont 05 56 94 47 57
Libourne 05 57 55 34 34
Bordeaux 05 56 79 56 79
Médecins de Garde 15 (N° unique)
Kiné Bronchiolite Gironde 0820 825 600
Pharmacie de garde 32 37 (N° unique)
Ambulances 05 57 68 42 61
3 ZAE Bellevue N°03 - 33710 PUGNAC

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE BOURG

2, Place de l'Eglise – 05.64.31.19.75
Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi au vendredi 8h-12h / 14h-18h
Consultations médecin de garde sur RDV le samedi de 9h à 12h
En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture, composer le 15

Médecins Généralistes
Dr BILDET – Dr COMBY – Dr LECOURT
Dr LATASTE – Dr DUNIKOWSKI
RDV au 05.64.31.19.75 ou sur Doctolib.fr
Dr JALLOT : RDV au 05.57.68.42.69

Spécialités
Cabinet infirmier :
Mr HORNOY : 06.58.27.38.01 / Mme BERNALEAU : 06.81.77.63.29
Cabinet infirmier : Mme NAJEAU/ Mme GELOS / Mme DAGORN : 05.24.21.60.32
Psychologues/Psychanalystes : Mme GRIMBERT : 06.63.58.34.64 / Mr MOUILLAC 06.70.37.13.21
Dentistes : Dr LAPIERRE / Dr ATTARD : 05.57.68.32.72
Diététicienne : Mme TILLIER 06.60.56.31.21
Orthoptiste : Mr GASSON 07.65.51.73.35

◆◆◆◆◆◆◆

INFIRMIERS LIBÉRAUX

CABINET DESSEIX, DOMBEY, GONZALES ET SAFARZADEH
35 rue Valentin Bernard 05 57 68 42 83
M. FABIEN HORNOY ET MME VALÉRIE BERNALEAU
5 rue des Religieuses 06 58 27 38 01
DENIS MAGAL ET SANDRA CANU 06 82 31 89 39
N° 3 Les 4 Chemins

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. GARCIA - 36 rue Valentin Bernard
06 41 31 17 40
M. HORVATH - 36 rue Valentin Bernard
07 83 59 72 43
M. LERUITE et M. GILLARD (paramédical)
3 lieu-dit aux 4 chemins
05 57 58 70 74
M. VEDEL - 3 Le Mas 05 57 68 45 72
ou 06 72 20 96 17

OSTÉOPATHES

Mme ROQUES - 16-18 Quai jean BART
07 67 90 94 95

ORTHOPHONISTES

Mme PORCHERON - 1 rue Jeantet
05 57 68 47 97
MM. HAVENNE et DUCLOS (paramédical)
3 lieu-dit aux 4 chemins 05 57 58 72 31

PHARMACIES

PHARMACIE Odile LAFON
2 La Croix Blanche 05 57 68 41 54
Pharmacie de garde 32 37 (n° unique)

OPTICIEN

ESPACE VISION - 3 La Croix Blanche
05 57 68 34 84

INFIRMIÈRES

DAGONNE LAURE, GELOS HÉLÈNE et NAJEAU NORA
43 rue Valentin Bernard 05 24 21 60 32

MAIRIE HORAIRES

PERMANENCE SOCIALE
Le jeudi matin de 9h à 12h.
SECRÉTARIAT MAIRIE
1 rue du Château Vieux - 33710 BOURG
Bureaux ouverts
le lundi et jeudi de 9h-17h,
mardi, mercredi, vendredi de 9h-12h.
Tél. 05 57 68 40 04
par courriel accueil@bourg-gironde.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2021

GUILLOU Lucie, le 05/01/2021
GOMES Dayana, le 13/01/2021
PAUVIF Vincent, le 25/02/2021
CHARVIN Jullyana, le 27/02/2021
VLAD David, le 15/03/2021
JUDALET SAMORA Darius, le 26/03/2021
TIRAGALLO Chloé, le 12/04/2021
BAILOTE GUERREIRO Ivan, le 27/04/2021
BOUSSIF Kamilia, le 11/05/2021
ROBERT Pauline, le 19/07/2021
JAFFARD Aaron, le 01/08/2021
PETRIACQ CHEVALLIER Siméon, le 27/08/2021
BIGOT Swan, le 31/08/2021
VALDERRAMA Emilio, le 15/09/2021
PHILIPPE Éva, le 08/10/2021
FABRE Marlone, le 13/10/2021
LESPES Tiana, le 13/10/2021
CLARIS Jules et CLARIS Zack, le 08/11/2021
BARSACQ Agathe, le 18/11/2021

MARIAGES 2021

REDOUTEY Nadine / BLANCEY Benoît, le 23/01/2021
JACQUEMIN Sandra : BERNALEAU Anthony, le 24/04/2021
GUEANT Claire / MOUCHAGUE Julien, le 07/05/2021
THAROOMAN RAGINI / BOHIN Patrice, le 11/05/2021
VINCENT Laetitia / LAZES Didier, le 22/05/2021
BEAURAIN Amandine / GRESSIER Jérémie, le 02/07/2021
DA CRUZ MATOS Alexabdra / COELHO Antonio, le 17/07/2021
GIMENES Valérie / GIMENO Mathieu, le31/07/2021
SIMONNET Alexandra / PHILIPPE Alexis, le 07/08/2021
PELEAU Lucy / GAUVIN Clément, le 14/08/2021
RUGEN Yolande / ROGER Gérard, le 14/08/2021
POIRMEUR Gaëlle / BOUYER Romain, le 28/08/2021
ATBAOUI Dounia / HEROLE David, le 06/11/2021

DÉCÈS 2021

Madame GUSTIN Yvette, veuve BASTIEN, décédée le 01/01/2021
Madame GLÉMET Elyette, veuve GROULIER décédée le 03/01/2021
Madame SICARD Marie-Christine,
épouse MARTIN, décédée le 08/01/2021
Madame BÉHOTÉGUY Emilie, veuve BARÉNOT décédée le 11/01/2021
Madame ROY Rose, veuve CHAGNA, décédée le 28/01/2021
Monsieur Albert PASSERI, décédé le 31/01/2021
Monsieur BOUX Jean-Pierre, décédé le 08/02/2021
Monsieur Jacques TROUILLON, décédé le 06/03/2021
Madame Marie-Christine VINKO,
épouse PRINET, décédée le 04/04/2021
Monsieur Christian CAPEL, décédé le 24/04/2021
Monsieur Jacques BACQUEY, décédé le 07/05/2021
Madame COSTA Jeanne, épouse GOURMEL décédée le 01/06/2021
Monsieur FLAYEUX Jean, décédé le 16/06/2021
Madame MOTHES-MASSÉ Marie-Véronique, décédée le 17/06/2021
Monsieur BONVILLE Michel, décédé le 15/07/2021
Madame LAMADE Marie Jeanne,
épouse LACOUR, décédée le 16/07/2021
Monsieur TESSENDIÉ Jean-Luc, décédé le 18/08/2021
Monsieur CHAUDET Jean, décédé le 18/08/2021
Madame GRILLET Colette, épouse RAMBAUD, le 20/08/2021
Madame FEYTOU Raymonde, épouse BONHOMME, le 16/09/2021
Madame JEANNE Nathalie, décédée le25/09/2021
Monsieur GLÉMET Jean, décédé le 30/09/2021
Monsieur HIRSHOVITZ Joesph, décédé le 11/10/2021
Madame GOYNAUD Jacqueline,
épouse CHALOT, décédée le 26/10/2021
Madame LE-GOFF Chantal, épouse POIRIER, décédée le 26/10/2021
Monsieur SAMBOR Bernard, décédé le 21/11/2021
Monsieur TUQUET Jean-Pierre, décédé le 03/12/2021
Madame RAMBAUD Jeanine André, décédée le 03/12/2021
Madame DURET Jeanine, décédée le 07/12/2021

* Avis déclaré entre le 01/01/2021 et le 10/12/2021
et n'ayant pas fait l'objet d'une publication dans le précédent numéro

VOUS SOUHAITEZ VÉGÉTALISER ET EMBELLIR LE VILLAGE ?

DEMANDEZ LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

Bulletin d'informations de la ville de Bourg - N° 16 décembre 2021 - Dépôt légal en cours. Responsable de la publication Pierre JOLY, Maire de Bourg.
Mise en page : service communication de la mairie - Crédit photos : photothèque mairie ou photos libres de droits. Impression M COMM 33710 Samonac.